F

联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura | منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

VINGT-QUATRIÈME SESSION

Gestion durable des ressources forestières et fauniques de l'Afrique: Vers une sécurité alimentaire et une résilience au changement climatique renforcées et l'amélioration des moyens de subsistance

Arusha (République-Unie de Tanzanie), 30 octobre - 3 novembre 2023

Politiques et gouvernance forestières en Afrique

Résumé

Les politiques et la gouvernance sont essentielles à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs forestiers mondiaux établis dans le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts. Le présent document s'appuie sur les conclusions de la Situation des forêts du monde 2022 (SOFO 2022), de l'Évaluation des ressources forestières (FRA) 2020 et de l'Enquête par télédétection de FRA 2020 pour mettre en évidence les défis que représentent la déforestation et la dégradation des forêts en Afrique et l'importance de promouvoir des processus de gouvernance axés sur les solutions susceptibles de générer des politiques efficaces permettant de concilier les besoins de la nature et ceux des populations.

Mesures suggérées par la Commission

La Commission est invitée à encourager les Membres à:

- Établir des processus de gouvernance axés sur la recherche de solutions pour lutter contre la perte de forêts, la dégradation des forêts et des terres et pour favoriser l'utilisation durable des ressources forestières, sur la base d'une interface politique-science renforcée, de l'utilisation de données probantes et en tirant parti de la collaboration et des partenariats pour s'adapter à l'évolution de l'environnement.
- Évaluer la gouvernance et les politiques en matière de production et d'utilisation durables du bois et des produits non ligneux, y compris les liens avec d'autres secteurs et la bioéconomie, afin de renforcer les capacités nationales et régionales en vue d'accroître la

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org

production d'avantages socio-économiques et d'accélérer la transition vers des économies neutres en carbone et résilientes, la faim zéro, l'éradication de la pauvreté et une plus grande égalité.

- Établir des plateformes politiques régionales et participer aux dialogues politiques régionaux afin de faciliter la sensibilisation, l'apprentissage croisé et la résolution des problèmes dans le but d'accélérer les démarches en faveur de la réduction de la déforestation, de la restauration des paysages et de la bioéconomie, pour parvenir à des économies inclusives, résilientes et durables.

La Commission est invitée à recommander à la FAO de:

- Soutenir les examens et les évaluations des politiques sectorielles régionales basées sur l'utilisation des terres et leur impact général sur le secteur forestier.

Les questions sur le contenu de ce document peuvent être adressées à:

S

Secrétariat de la CFFSA
Bureau régional pour l'Afrique (RAF)
Edward.Kilawe@fao.org

I. INTRODUCTION

1. Les forêts et leurs services écosystémiques soutiennent les sociétés de multiples façons et sont essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable, à l'atténuation du changement climatique et à la promotion d'économies résilientes et de paysages durables. Toutefois, en Afrique, la déforestation et la dégradation des forêts restent des préoccupations majeures et appauvrissent les richesses de la région (Banque mondiale, 2021)[1]. L'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) 2020 a révélé que tandis que l'Afrique du Nord est parvenue à maintenir la stabilité de sa superficie forestière, l'Afrique subsaharienne a connu une perte importante de son couvert forestier, principalement attribuée à la conversion des forêts en terres cultivées, ce qui a entraîné une diminution de la proportion de forêts par rapport à la superficie totale des terres, de 30,4 pour cent en 2000, à 27,6 pour cent en 2020, soit une réduction totale de 10,4 pour cent, la plus élevée au monde (FAO, 2020)[2]. Même si l'Enquête par télédétection de FRA a mis en évidence une régression de 23 pour cent de la déforestation annuelle entre 2000 et 2018 (FAO, 2022)[3], la perte réelle de forêts reste élevée, avec des points chauds de déforestation en Afrique orientale et en Afrique australe au cours de cette période. La dégradation des sols est également une préoccupation majeure sur le continent africain. La région abrite un cinquième de toutes les terres dont la dégradation a été causée par l'homme dans le monde (FAO, 2022). Ces pertes importantes ont de graves répercussions sur le développement et les moyens de subsistance actuels et futurs de la région.

2. Le continent africain a absolument besoin de politiques capables de concilier les besoins de la nature et ceux des populations. En Afrique, en 2019, 572 millions de personnes vivaient hors des zones urbaines et à moins d'un kilomètre des forêts (Newton *et al*., 2022)[4]. Les arbres hors forêt jouent

[1] World Bank. 2021. The Changing Wealth of Nations 2021 – Managing assets for the future. Washington, DC.
[2] FAO. 2021. *Évaluation des ressources forestières mondiales 2020:Rapport principal.* Rome. https://doi.org/10.4060/ca9825fr
[3] FAO. 2022. FRA 2020 Remote Sensing Survey. FAO Forestry Paper No. 186. Rome. https://doi.org/10.4060/cb9970en
[4] Newton, P., Castle, S.E., Kinzer, A.T., Miller, D.C., Oldekop, J.A., Linhares-Juvenal, T., Pina, L., Madrid, M. & de Lamo, J. 2022. The number of forest- and tree-proximate people – A new methodology and global estimates. Rome, FAO.

également un rôle important dans la région. D'après les résultats de l'Enquête par télédétection (RSS), c'est en Afrique que l'on trouve la plus grande proportion – 42,5 pour cent – d'autres zones arborées au sein de toutes les autres zones. Même si les faits montrent que la culture d'arbres représente une source importante de revenus pour les ménages de petits exploitants ruraux (FAO, 2022a)[5], la pression démographique reste un moteur de la déforestation et de la dégradation dans la région (FAO, 2022).

3. La propriété foncière et l'amélioration de la productivité des petits exploitants sont des questions clés en matière de politiques et de gouvernance en Afrique. Le secteur public est dominant et l'accès aux forêts et aux arbres est marqué par des incertitudes. En 2020, en Afrique de l'ouest et du centre, 93 pour cent des forêts étaient domaniales et 2 pour cent étaient privées, tandis qu'en Afrique du Nord, 73 pour cent des forêts étaient domaniales et 27 pour cent privées (FAO 2022a).

4. La gestion des terres privées est également marquée par l'incertitude. Selon les estimations, un tiers des ménages de petits exploitants ruraux cultivent des arbres en Afrique, qui représentent environ 17 pour cent du revenu brut annuel total de ces ménages. Des études sur l'agroforesterie en Afrique subsaharienne ont révélé qu'en moyenne, les systèmes agroforestiers augmentaient le rendement des cultures et contribuaient à maintenir la prestation de services écosystémiques de régulation et d'entretien. Cependant, l'utilisation et la gestion des arbres demeurent soumises à une réglementation lourde et changeante, qui, combinée à d'autres politiques et subventions favorables à la production agricole, peuvent encourager la conversion en terres cultivées (FAO 2022a).

5. La Situation des forêts 2022 publiée par la FAO décrit trois démarches permettant aux forêts et aux arbres de contribuer à la relance et de promouvoir des économies inclusives, résilientes et durables. Axées sur la réduction de la déforestation, l'accélération de la restauration des forêts et des terres et la promotion de l'utilisation durable des forêts, ces démarches nécessitent une gouvernance et des processus politiques à même de créer les incitations adaptées pour garantir les services écosystémiques offerts par les forêts et pour éliminer les dynamiques perturbatrices causées par la déforestation, l'exploitation forestière illégale, le braconnage et d'autres pratiques non durables.

II. La FAO et d'autres initiatives dans la région

6. Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO reconnaît l'importance des politiques et de la gouvernance pour réaliser la transformation permettant la mise en place de systèmes agroalimentaires durables. Une gouvernance participative et transparente permet aux acteurs de comprendre les enjeux et de se mobiliser collectivement afin d'orienter la définition des priorités et la mise en œuvre efficace des politiques. Des évaluations précoces de la gouvernance, assorties d'une identification des relations de causalité et de pouvoir, peuvent accélérer la mise en œuvre tout en permettant une évaluation plus précise des risques et des mesures d'atténuation. L'Organisation a encouragé la gouvernance en tant que processus de résolution de problèmes et d'apprentissage collectif itératif, tout en restant tournée vers l'avenir, pratique et axée sur la création de coalitions d'acteurs autour de solutions réalisables (Bojic *et al*., 2022)[6].

7. La gouvernance et les politiques requises pour soutenir la transformation nécessaire à la mise en œuvre des approches forestières doivent s'appuyer sur des données probantes, ainsi que sur l'identification et l'analyse des différents groupes de parties prenantes, des liens et des relations qui existent entre eux, ainsi que de leurs ambitions. En 2022, la FAO a publié le document cadre *Centrage sur la gouvernance pour une amélioration de l'appui aux politiques et de l'assistance technique*, et le

[5] FAO. 2022 a. *La Situation des forêts du monde 2022. Des solutions forestières pour une relance verte et des économies inclusives, résilientes et durables.* Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cb9360fr

[6] Bojić, D., Clark, M. et Urban, K. 2022. *Centrage sur la gouvernance pour une amélioration de l'appui aux politiques et de l'assistance technique – Document cadre sur la gouvernance et l'appui aux politiques.* Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cb9360fr

cours d'apprentissage en ligne qui l'accompagne. Ces ressources peuvent faciliter les approches basées sur une compréhension approfondie des réalités pratiques et politiques sur le terrain.

8. La nécessité d'inclure les moyens de subsistance dans la planification des interventions forestières pour soutenir la réduction de la déforestation et de la dégradation, et la réalisation des Objectifs forestiers mondiaux énoncés dans le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts constitue un défi majeur pour les politiques et la gouvernance forestières en Afrique. La FAO a offert son soutien aux niveaux sous-régional et national pour renforcer les capacités en vue d'une formulation plus efficace des politiques.

9. L'Initiative *Main dans la main*[7] propose une approche intégrée et globale pour soutenir les investissements et accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires basés sur le marché dans les pays et les territoires ciblés. L'Initiative soutient 37 pays d'Afrique. Plusieurs gouvernements engagés dans l'initiative ont inclus l'agroforesterie comme domaine d'investissement prioritaire pour faire avancer la transformation des systèmes alimentaires. La FAO facilite les négociations entre divers gouvernements pour les investissements liés à l'agroforesterie, y compris les crédits carbone, afin d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles.

10. En réponse aux recommandations de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) lors de sa 23e session portant sur la mobilisation des parties prenantes pour rassembler, évaluer et diffuser les bonnes pratiques favorisant la production et le commerce durables du charbon de bois et d'autres formes de bois énergie en Afrique, la FAO a mené une évaluation sur la propicité des politiques et stratégies nationales aux interventions dans le secteur du charbon de bois de 31 pays africains et a publié les résultats de l'étude sous le titre «*Are policies in Africa conducive to sustainability interventions in the charcoal sector?* » (Les politiques en Afrique sont-elles propices à des interventions en faveur de la durabilité dans le secteur du charbon de bois?) (Mwampamba, T.H. *et al*., 2023)[8]. Au niveau national, un examen complet du cadre réglementaire des chaînes de valeur du charbon de bois dans les districts au niveau local en Ouganda (juin 2023) avec des recommandations au gouvernement et aux autres parties prenantes.

11. La FAO a apporté un appui technique à l'élaboration du «*Forest Landscape Management Plan for the Bidibidi Refugee Settlement, Yumbe District, Uganda: 2023–2028*» (Plan de gestion du paysage forestier pour la colonie de réfugiés de Bidibidi, district de Yumbe, Ouganda : 2023-2028), en étroite collaboration avec les organismes gouvernementaux nationaux et locaux et les partenaires internationaux, tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Ministère ougandais chargé de l'eau et de l'environnement (MWE), le Bureau du Premier Ministre (OPM), le Ministère de l'énergie et du développement des ressources minérales (MEMD), et les gouvernements locaux de district (DLG). Jusqu'à présent (en septembre 2023), le plan a guidé la restauration de 100 hectares de forêts dégradées dans le camp de réfugiés de Bidibidi, et la sensibilisation des réfugiés et des communautés d'accueil.

12. La collaboration avec d'autres initiatives est essentielle à l'accélération d'une réponse politique solide pour relever les défis forestiers. Dans ce contexte, la FAO a mobilisé un financement de 1,2 million d'euros auprès de la Direction générale pour la Protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de l'Union européenne (DG ECHO) pour soutenir le projet *«Greening the Humanitarian Response in Displacement Settings: Sustainable Forest Management and Ecosystem Restoration for Enhanced Energy Access and Livelihood Resilience*» (Écologisation de l'aide humanitaire dans les zones de déplacement : Gestion durable des forêts et restauration des écosystèmes pour améliorer l'accès à l'énergie et la résilience des moyens de subsistance). Ce projet

[7] https://www.fao.org/hand-in-hand/core_concepts/en .

[8] Mwampamba, T.H., Herzog, S., Pelletier, J., Kachaka, E.Y., Agyei, F., Aniston, A., Chinder, G., Mabele, M.B., Muvatsi, L.K. and Ramilanajoroharivelo, M. 2023. *Are policies in Africa conducive to sustainability interventions in the charcoal sector? A preliminary assessment of 31 countries.* Forestry Working Paper No. 36. Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cc3413en

est en cours de mise en œuvre à Djibouti, en Somalie, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. La FAO a également mis à jour la méthodologie d'évaluation et développé un outil d'évaluation en ligne (*Open Foris Arena*) pour recueillir des données et mener des analyses sur l'impact environnemental dans les zones de déplacement à l'appui du projet «*Greening the humanitarian response*» (Écologisation de la réponse humanitaire).

13. Le projet «Transformation globale des forêts pour les peuples et le climat : un focus sur l'Afrique de l'Ouest» (2019- 2024) mis en œuvre en partenariat avec la Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement vise à accompagner la mise en œuvre du Plan de convergence forestière de la CEDEAO (2013), y compris les objectifs clés connexes de la Stratégie de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'ouest. En particulier, le projet vise à renforcer la prise de décision sur la gestion des forêts et des terres en Afrique de l'Ouest en améliorant la connaissance de la dynamique forestière, en renforçant les cadres forestiers légaux et en démontrant et partageant les meilleures pratiques forestières communautaires dans toute la région. La composante juridique du projet a associé les États membres de la CEDEAO, les communautés locales et d'autres parties prenantes concernées aux questions relatives aux tendances de la déforestation, à la gestion illégale de la faune et des forêts et aux défis transfrontaliers, en mettant l'accent sur les aspects liés au genre et à l'occupation des terres. Ainsi, sept rapports juridiques nationaux analysant les tendances de la déforestation, le commerce forestier et les défis transfrontaliers ont été produits, partagés et validés par les autorités nationales en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Sierra Leone, au Libéria, en Gambie, au Sénégal et au Ghana. Une analyse comparative mettant en évidence les tendances régionales liées à la déforestation et les solutions juridiques communes visant à harmoniser le cadre juridique forestier est actuellement en cours d'élaboration. En outre, un module de formation des formateurs axé sur la lutte contre le bois illégal/le commerce des produits forestiers et un document axé sur la gouvernance forestière et les instruments décentralisés seront présentés aux pays membres de la CEDEAO afin de contribuer au développement des capacités et au partage des connaissances entre les membres.

14. Dans le cadre du programme ONU-REDD, la FAO prépare une série de notes pour attirer l'attention sur la nécessité d'assurer l'accès des peuples autochtones et des communautés locales au financement REDD+ pour le climat. Ces notes analysent les cadres juridiques et politiques pertinents, y compris les mesures de sauvegarde, le genre, les questions foncières et le partage des bénéfices, tout en identifiant plusieurs recommandations clés. À ce jour, les notes pour la République du Congo et la Côte d'Ivoire ont été produites, tandis qu'une troisième note pour la République démocratique du Congo est en cours d'élaboration.

15. La FAO a également aidé les pays à accroître la production forestière durable et les avantages pour les moyens de subsistance, en accord avec d'autres interventions forestières, par le biais d'évaluations de la chaîne de valeur nationale, de dialogues sur les politiques et de la priorisation des domaines pour évoluer vers des chaînes de valeur forestières inclusives, efficaces et durables dans le cadre d'une approche de bioéconomie. Suite à l'appel ministériel en faveur de l'utilisation durable du bois, la FAO collabore avec la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) pour faire avancer les discussions sur la chaîne de valeur du bois durable dans le cadre du plan de travail du groupe spécial sur la gouvernance de l'organisation. Au Cameroun, en 2022, la FAO a soutenu un dialogue national sur le thème «Du bois durable pour un monde durable», qui a débouché sur une feuille de route visant à améliorer la durabilité et l'efficacité de la production de bois destinée aux marchés nationaux et régionaux. Au Ghana, une évaluation complète de la «Contribution économique et des liens sectoriels du secteur forestier à l'économie nationale du Ghana» a fourni aux décideurs politiques des données et une analyse fiables des contributions économiques et des liens sectoriels du secteur forestier, permettant des processus de prise de décision plus éclairés et plus efficaces. Un dialogue politique national est prévu à Accra les 22 et 23 novembre 2023 pour discuter des résultats de l'évaluation.

16. Consciente de l’importance des avantages socio-économiques en Afrique, la FAO aide également la région à tirer parti des opportunités du marché pour soutenir la restauration et l’utilisation durables des forêts, en créant des environnements propices aux coalitions et aux partenariats, y compris avec le secteur privé. En mars 2023, à Nairobi, au Kenya, un échange régional sur le financement des forêts a mobilisé les gouvernements, les associations de producteurs, le secteur privé et les investisseurs pour soutenir la production durable de bois et renforcer les chaînes de valeur du bois. Les conclusions de cet événement ont débouché sur l’organisation d’un nouvel échange financier régional prévu pour le 6 novembre 2023 à Nairobi, axé sur les possibilités de restauration et de boisement offertes par la chaîne de valeur de la construction. En outre, la FAO collabore avec l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) sur le projet «*Wood for Globe*», financé par le Fonds forestier autrichien, afin d’établir des plateformes d’échanges politiques régionales pour faciliter la sensibilisation, l’apprentissage croisé et la résolution de problèmes en vue d’accélérer la production durable de bois et la bioéconomie.